



Les objectifs

Le diagnostic de développement durable est un état des lieux de l'entreprise sur ses enjeux environnementaux, économiques et sociaux. L'audit permet d'identifier les actions pertinentes et les axes d'amélioration pour optimiser la performance environnementale de l'entreprise et définir le plan d'actions d'une démarche RSE.

RSE : La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise contribue aux objectifs du développement durable. Elle permet à l'entreprise d'intégrer volontairement une réflexion sur ses impacts sociétaux, environnementaux, économiques, sur sa gouvernance, sa gestion et ses relations avec ses parties prenantes. La RSE, véritable levier de performance pour l'entreprise, améliore son efficacité économique et sociale. Elle permet d'anticiper les impacts, de répondre aux attentes des parties prenantes, d'anticiper les évolutions réglementaires et de créer des valeurs à long terme.



Diagnostic de développement DURABLE

ETUDE SUR SITE

- **Le diagnostic sur site**

Nos consultants assurent la visite de vos locaux et réalisent des entretiens individuels avec la direction et les salariés. Nous utilisons un questionnaire spécifique reprenant les thématiques développement durable : le management, le social, les déchets, l'énergie, la communication,...

- **Le rapport et les préconisations**

Suite au diagnostic réalisé, Primum Non Nocere® restitue un rapport d'étude qui met en avant les actions de l'établissement et souligne les axes d'améliorations. Ce rapport, élaboré en 16 chapitres, reprend tous les items développement durable et définit les grandes lignes d'un plan d'actions annuel et d'une démarche RSE* .

- **Le plan d'actions**

Le diagnostic permet de mettre en place un plan d'actions et une stratégie de développement durable. Des objectifs à court et moyen terme pourront ainsi se mettre en place dans l'ensemble des services. Notre équipe assure également un service de conseils et d'assistance par téléphone ou visioconférence pour accompagner le(s) référent(s).

EN COMPLEMENT DU DIAGNOSTIC

Primum Non Nocere® propose d'accompagner l'entreprise ou la collectivité dans la mise en oeuvre de son plan d'actions. Cet accompagnement est en option et peut s'organiser sur plusieurs mois (5 jours ou 10 jours annuels sur site). Nous proposons un programme de travail «à la carte» adapté aux besoins et aux objectifs de la structure. Nous travaillons avec les parties prenantes référentes au moyen de comité DD, de modules de formations et d'accompagnement à distance et de mise en place d'indicateurs de suivi.

- **L'accompagnement «Sentinelles®»**

Accompagnement dans la mise en place d'un plan d'actions à court terme selon les axes prioritaires que l'entreprise ou la collectivité souhaite développer. Nous élaborons un programme de travail annuel en collaboration avec la direction et les salariés, voire les élèves dans le cadre d'un établissement d'enseignement.

- **L'accompagnement «THQSE®»**

Accompagnement annuel de Très Haute Qualité Sanitaire et Environnementale : diagnostics spécifiques, études techniques, plateforme d'outils et indicateurs pour atteindre le plus haut niveau de votre performance de développement durable. Publication d'un rapport annuel RSE.